

RÈGLEMENT ÉPREUVE ROUTE — Saison : 2026

Épreuve : **La Classique Aussonne/Aussonne**

Comité : 31 CP + Ville : 31840 Aussonne Place Jean Jaurès

Date : Dimanche 3 mai 2026 Contact : Jean-Claude TROUVÉ

Email : jean-claude.trouve0066@orange.fr Téléphone : 0671793248

Club : TOAC Cyclisme

Longueur : 90km (1/2/3) & 70km (4/5/6) km Type (profil) : Vallonné

OpenRunner : <https://www.openrunner.com/route-details/23850650>

Commissaires : Myriam FAURESSE, Alain PUGNET

Épreuve réservée aux licenciés FSGT uniquement

Catégorie	Heure dossards	Heure départ	Nombre de tours	Total kms
Catégories 1 & 2 & 3	13:00	14:30	1	90 km
Catégories 4 & 5 & 6 & Dames	13:00	Vers 15:00 après passage des 1/2/3 à St Paul s/Save	1	70 km

Tarifs

FSGT Adultes : 10,00 €

Les non licenciés ne sont pas autorisés à participer à cette épreuve.

Observations

Épreuve exclusivement ouverte aux licenciés FSGT.

Remise dossards : route du château d'eau à Aussonne proche de la mairie.

Arrivées : Route du Château d'Eau au lieu dit Roujas, à Aussonne.

Les catégories 4, 5 et 6 partiront de St Paul s/save après le passage des 1, 2 et 3.

Les 1, 2 et 3 partiront d'Aussonne en cortège neutralisé jusqu'à Merville où sera donné le départ réel.

Tout coureur qui abandonne doit **obligatoirement se signaler et déposer son dossard** auprès des Commissaires de Course, soit au Podium soit au point d'engagement, sans attendre la fin de l'épreuve.

- **Rappel du règlement** : Pour les licenciés FSGT n'ayant pas de timbre de catégorie de valeur sur leur licence : Le coureur sera engagé en catégorie 1 pour les séniors, juniors, espoirs, en catégorie 3 pour les vétérans/SV/Anciens et SA.